



Communiqué de presse

Metz, le 18 avril 2023

Couleurs Gaies porte plainte contre X pour menaces de délit contre les personnes, provocation à la haine et menaces de mort en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.

Suite à la programmation, puis l'annulation, du concert de Bilal Hassani le 5 avril 2023 dans la salle de concert Saint-Pierre-Aux-Nonnains, Couleurs Gaies a pu prendre connaissance et recevoir de nombreuses réactions notamment sur les réseaux sociaux. Certains de ces messages, en réponse à la prestation d'un artiste ouvertement LGBT dans la salle de spectacle, font état de propos injurieux, parfois haineux voir même violents.

Nous avons également pris connaissance de groupes de discussions sur le réseau Télégram via un article journalistique du media Streetpress faisant état de projet d'atteinte à l'intégrité physique de l'artiste, de ses spectateurs et plus largement des personnes LGBT+ de Metz, et même de projets d'attentats.

Par conséquent, Couleurs Gaies a déposé hier une plainte contre X auprès de l'hôtel de Police de Metz pour menace matérialisée de délit contre les personnes en raison de l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, provocation publique à la haine ou à la violence en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre, et menace de mort réitérée commise en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.

Contact presse :

Stéphanie Lipaux, Présidente de Couleurs Gaies
06 48 20 69 54
steph.lipaux@hotmail.com

Couleurs Gaies - 11, rue des Parmentiers - 57000 Metz - Tél. 03.87.17.46.85. - contact@couleursgaies.fr - www.couleursgaies.fr
SIRET 480 201 755 00026 - APE 9499Z

Association Loi 1908 au TI de Metz sous les références : Volume 127 - Folio n°62
Association agréée Jeunesse et Éducation populaire
Association agréée par l'Académie Nancy-Metz et reconnue d'intérêt général
Association organisatrice de la marche des fiertés LGBT de Metz

